

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE D'IVOIRIENNE DE BATIMENT ET D'ENERGIE »
en abrégé « SIBATEN-CI »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE FEHKESSE, Lot 409, Ilot
49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'IVOIRIENNE DE
BATIMENT ET D'ENERGIE » en abrégé « SIBATEN-CI »

Objet : BTP, BATIMENT, ENERGIE (ELECTRIFICATION),
AGRO-INDUSTRIE, AMENAGEMENT, LOTISSEMENT,
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE FEHKESSE, Lot 409,
Ilot 49

Dirigeant(s) M KABLAN ALLOU OSCAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05206 du 02/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36250/GTCA/RC/2023 du 02/10/2023

